MARCHE DU 19 FÉVRIER

Appel à une mobilisation massive

Réunie hier, à huis clos, la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) s'est penchée sur les détails techniques inhérents à la préparation de la marche nationale pacifique prévue à Alger le 19 février prochain.

Les travaux ont été sanctionnés par une déclaration dans laquelle il est réitéré l'appel à une mobilisation encore plus forte pour la marche de samedi prochain.

La Coordination a lancé un appel pour la constitution d'un front uni pour le changement.

Evaluant la marche du samedi 12 février, la Coordination a estimé que la manifestation a été une grande réussite, en dépit des manipulations diverses et de la répression dont elle a fait l'objet.

Aussi a-t-elle, dans sa déclaration, rendu hommage aux populations qui ont bravé la peur et le dispositif de sécurité et se sont rassemblées à la place du 1er-Mai.

Elle a remercié les populations algéroises d'avoir répondu présent à l'appel de la Coordination et d'avoir faire preuve d'un sens élevé de responsabilité en déjouant les provocations orchestrées aussi bien par la police que par des jeunes instruits pour perturber la manifestation.

La Coordination a d'ailleurs dénoncé les manipulations et la désinformations auxquelles s'adonnent certains organes de presse. Initiée par la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, la Coordination nationale pour le changement et la démocratie a appelé et organisé le samedi 12 février une marche nationale à Alger.

La Wilaya d'Alger auprès de laquelle elle a sollicité une autorisation lui a opposé un refus.

Photo : Djallel B.

La marche du 12 février à Alger.

N'empêche, elle a décidé de maintenir la marche. Les autorités ont alors déployé un impressionnant dispositif sécuritaire pour faire avorter l'initiative.

La marche dut se transformer en un rassemblement à la place du 1er-Mai.

La police a, ce jour, selon les organisateurs, procédé à plus de 300 interpellations, dont quatre députés du Rassemblement pour la culture et la démocratie.

Le président d'honneur de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme a été molesté.

Les ecchymoses à sa main droite sont toujours visibles.

F. S.

PARTI DES TRAVAILLEURS

De l'art de s'opposer à... l'opposition

Dans la lointaine commune de Boukhadra, dans la wilaya de Tébessa, il fut un président d'Assemblée populaire communale qui, à un jeune qui se plaignait de sa misère sociale, prescrivit une immolation. Le P/APC en question, aujourd'hui suspendu de ses fonctions, a été élu sur la liste du parti de Louisa Hanoune. Le jeune, qui s'est immolé et est décédé, Mohcin Bouterfif, était un militant du parti de Saïd Sadi. Faut-il s'étonner, dès lors, que Louisa Hanoune récidive dans l'invective à l'endroit de l'opposition, le RCD plus particulièrement ?

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - L'ancien ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, auquel elle destinait ses diatribes itératives, parti, renvoyé à l'occasion du dernier remaniement ministériel, la secrétaire générale du Parti des travailleurs réoriente et focalise ses attaques contre l'opposition politique.

Dimanche, au lendemain de la marche interdite et réprimée brutalement par les forces anti-émeutes, Louisa Hanoune, commentant la manifestation, s'en est prise aux initiateurs de la contestation. Pour elle, la marche a été un échec.

L'appréciation est troublante de similitudes avec le commentaire du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Encore que les autorités sont dans leur rôle de minimiser de l'impact et de la réussite de l'initiative de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD).

C'est de bonne guerre, comme dirait l'autre. Mais il y a, pour le moins qu'on puisse noter, de l'inconséquence à se réclamer de l'opposition tout en s'évertuant avec zèle et acharnement à casser de l'opposition.

Or, c'est ce à quoi s'est justement adonnée dimanche la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, qui a cru devoir affirmer que les gens ne se sont pas mobilisés parce que cela ne se peut derrière un parti libéral, allusion faite au RCD. C'est fort de légèreté !

Si la marche n'a pas eu lieu, c'est uniquement parce que le pouvoir l'a interdite et que, pour la réprimer, a déployé un arsenal impressionnant de forces anti-émeutes, barricadant les rues et ruelles de la capitale, assiégeant la place du 1er-Mai, suspendant ce jour le trafic ferroviaire. On ne peut, et c'est basique, juger de la mobilisation dans une manifestation publique, la marche, en ce qui nous intéresse, que si elle avait bénéficié des conditions normales à son organisation et à son déroulement. Or, la marche du samedi 12 février a été réprimée.

Une répression qui ne semble pas avoir chagriné la patronne du Parti des travailleurs. L'opinion aurait voulu entendre Louisa Hanoune s'en tenir à dénoncer, même timidement, l'interdiction de la marche et la répression des manifestants, plutôt que de s'ériger en massue assénant le coup à un parti de l'opposition.

Mais il semble qu'il est des positions que le Parti des travailleurs ne peut prendre au risque d'accentuer ses inconforts politiques. L'intégration dans la cour coûte.

Elle coûte de voler au secours du pouvoir en place dès qu'il est confronté à des situations délicates. Quitte à jouer au pyromane. «Si tu as du courage, fais comme Bouazizi, immole-toi par le feu», a dit le P/APC de Boukhara au jeune Bouterfif. Lorsque l'on se rend capable de recruter et de faire élire de telles personnes prescrivant l'immolation, le reste, tout le reste ne surprend pas. On peut, par exemple, crier inlassablement, comme Louisa Hanoune le fait durant plusieurs années, à la dissolution du Parlement tout en se gardant de se retirer.

On peut s'en prendre à des ministres tout en préservant le chef de l'Etat qui les a nommés. On peut même se découvrir quelques sédiments du trotskisme tout en accomplissant la contre-marche révolutionnaire.

S. A. I.

La CNCD Oran compte organiser un meeting pour ce 19 février

Réunis ce lundi après-midi au siège de la LADH, les membres de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie-Ò‹Oran ont discuté des actions à entreprendre dans le cadre de cette dynamique, créée au lendemain du rassemblement du 12 février à Oran et ce, malgré les intimidations et les agressions verbales et physiques dont ils ont été victimes. Il était également question de réfléchir à l'action qu'ils devaient organiser pour le samedi 19 février.

Après un long débat, riche en échanges, suivi d'un vote à main levée, il a été décidé d'organiser un meeting en date du 19 février, l'horaire et le lieu seront communiqués ultérieurement, dans le cas où ils obtiennent un accord favorable. Toutefois, les membres de la CNCD ont convenu d'un commun accord de procéder de manière légale et ce, en déposant une demande afin de bénéficier d'une salle.

Les membres de la Coordination demeurent conscients que cette démarche pourtant «légale» pourrait connaître un refus comme ce fut le cas la semaine dernière, les services concernés de la Wilaya d'Oran avaient tout simplement refusé de réceptionner le dossier, les poussant à envoyer le courrier en recommandé, sans toutefois recevoir de réponse.

Même si pour la majorité des militants de la Coordination présents ce lundi, dans leur lutte pour obtenir le droit à plus de liberté démocratique, ils ne sont pas du tout obligés d'introduire une demande pour avoir «le droit» de s'exprimer, ils ont opté pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'une salle, suivant les déclarations du président de la République du 3 février 2011.

S'agissant de l'organisation des marches, et hormis la Wilaya d'Alger, rien ne l'entrave dans toutes les autres wilayas, pour peu que les demandes et les conditions exigées par la loi soient réunies… Au demeurant, Alger compte plusieurs salles publiques de capacités diverses, qui sont gracieusement disponibles pour tout parti ou association en faisant légalement la demande, en vue d'y faire entendre son point de vue», avait rappelé le président Bouteflika.

Les membres de la CNCD Oran ont convenu que dans le cas où il n'est pas donné une suite favorable ou tout simplement ne recevant aucune réponse à la demande d'organiser un meeting dans une salle, la Coordination décidera d'un rassemblement en face de la salle en question, ainsi que d'autres initiatives qui seront transmises aux membres et à toutes les autres personnes qui voudront prendre part à cette manifestation pacifique.

Car le meeting permettra, nous dit-on, de donner la parole à tous sans exception, l'occasion pour chacun d'exprimer son malaise, ses droits bafoués, ses besoins sociaux : chômage, logement, marginalisation...

La Coordination d'Oran, dira un de ses membres, «gagne chaque jour en maturité et voit ses rangs s'étoffer de citoyens de toutes les couches sociales.

La CNCD Oran compte entreprendre un travail de fond au quotidien et à long terme afin de mener des actions sur le terrain et être le plus proche des citoyens».

Amel B.

Publicité

المعهد الدولي للتسيير و إدارة الأعمال

M.B.I Management Business International Institute

Institut Agréé par l'Etat 531 / DFP / 2001

Siége social:
Coop. Echourouk N°8, cité Berarma sétif.
E-mail:mbibank@yahoo.fr
Tel / Fax: 036 83 77 70 / 036 83 64 82 Mob: 06 69 22 76 34.

Diplôme Professionnel de l'Audit Interne

D.P.A.I Délivré par l'IFACI « Institut Français de l'Audit et Contrôle Internes »

En partenariat avec L'A.A.C.I.A «Association des Auditeurs Consultants Internes Algériens»

Animé par des Consultants accrédités IFACI, dispensé sur 19 jours alternés sur 3 mois.

Début de la formation:
À Annaba: le 21 Mars 2011, à l'hôtel SEYBOUSE
À Alger: le 28 Mars 2011, dans les locaux de l'ENSI - Mohammadia
À Hassi Messaoud: le 05 Avril 2011, à l'hôtel CLUB 34 (Centre ville)